

NON À LA REMISE EN CAUSE DES AUGMENTATIONS DE SALAIRE !

La Direction d'Alstom a présenté hier, mercredi 6 mai, lors d'un Comité Social & Economique Central un plan de poursuite de reprise des activités et de déconfinement ainsi qu'un important « *plan d'économie* » pour « *faire face* » à la situation liée au COVID 19 et une réunion avec les organisations syndicales d'Alstom sur les « *NAO* » a eu lieu ce matin :

Les principales mesures annoncées sont :

- La poursuite de la reprise des activités sur les sites en France avec une reprise adaptée à chaque site ;
- Accélération des livraisons à partir du 2^{ème} trimestre fiscal ;
- Réduire considérablement les coûts (formations, déplacements, ...) ;
- Les recrutements seront nettement plus restreints avec un gel temporaire des embauches aux postes indirects pour plusieurs mois et décalages de recrutement sur d'autres postes ;
- Révision et optimisation des priorités R&D, décalage de certains investissements ;
- Mesures de modération et/ou gel des salaires pour cet exercice selon les pays.

=> Il a été annoncé ce jour, pour la France, la volonté de ne pas appliquer les augmentations de salaire annoncées en février et donc de geler les salaires, primes et indemnités en 2020 ... ;

La direction justifie ce plan par les constats suivants :

- Baisse importante du trafic ferroviaire et reprise probablement lente (ex : 700 TGV vs 40 actuellement avec 15% de remplissage...)
- Nos clients fortement impactés économiquement...
- beaucoup de fournisseurs actuellement à 30% de leurs capacités nominales ;
- Aucun site en Europe ne tourne actuellement à 100% ;
- Possible ralentissement des investissements publics sur moyen/long terme ;
- Futur résultat fortement impacté par les effets de la crise sanitaire.

Le syndicat FO, comme les autres organisations syndicales, constate qu'aucune prévision ni trésorerie chiffrée n'a été communiquée avec ces annonces. Or, pour analyser la situation de l'entreprise, il est nécessaire d'avoir les éléments financiers actuels et prévisionnels en termes quantitatifs. Nous avons donc demandé d'être accompagnés par notre expert-comptable dans le cadre d'une expertise à titre exceptionnel, afin qu'il puisse apprécier la situation.

Concernant les « mesures » sur les salaires, pour FO, elles sont inacceptables pour plusieurs raisons :

- Les augmentations sont toujours liées, depuis des années sur le « réalisé », c'est-à-dire l'exercice clos : or les résultats 2019/20 sont bons,
- Les actionnaires d'Alstom ont bénéficié l'année dernière d'énormes dividendes (1,23 milliard d'euros) : Il serait plus juste, plutôt que de mettre les salariés à la diète, de les mettre à contribution en ne versant aucun dividende, entre autres. **Nous demandons le non-versement de dividende.**

Les salariés ont déjà subi le stress du confinement et de nombreux jours de « congés » imposés (qui n'étaient pas du tout des vacances) : pour FO, il est hors de question d'accepter un gel des salaires ni même une révision à la baisse des augmentations de salaire prévues.

Par ailleurs ces annonces ne présentent rien de bon dans le contexte du projet de rachat, maintenu, du groupe Bombardier : Quels autres sacrifices seraient imposés demain ?